

## ***Province de Québec***

### **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, tenue au Bureau municipal, 136 rue Principale, le mercredi 23 janvier 2013, à compter de 20 h 55, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

#### **PRÉSENCES :**

Madame la Conseillère:	Johanna Fehlmann
Messieurs les Conseillers:	Claude Lussier Richard Pigeon Sylvain Roy

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Beaudoin.

Monique Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente pour agir à titre de secrétaire de la présente session.

Madame la Conseillère Jacqueline L. Meunier est absente.

#### **13-01-039**

#### **DÉPÔT DES AVIS DE CONVOCATION AVEC PREUVE DE RÉCEPTION**

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Monique Fortin, dépose devant les membres du conseil l'accusé de réception des avis de convocation signés, conformément au Code municipal.

#### **13-01-040**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par la Conseillère et les Conseillers présents, d'ouvrir la présente séance, d'accepter que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Premiers répondants – Dépôt d'un projet au Pacte rural ;
3. Autorisation de paiement à la firme Experts-Conseil CEP inc. ;
4. CPE – modification dans le choix des terrains sur la rue Industrielle ;
5. Levée de la séance.

#### **13-01-041**

#### **PREMIERS RÉPONDANTS – DÉPÔT D'UN PROJET AU PACTE RURAL**

---

**CONSIDÉRANT** que le Conseil est à mettre en place un service de premiers répondants;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à la responsabilité de fournir les équipements nécessaires à la bonne fonctionnalité du service;

**CONSIDÉRANT** qu'un véhicule d'urgence et tous les équipements deviennent nécessaires afin d'assurer adéquatement la sécurité des citoyens;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par la Conseillère et les Conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à présenter une demande de subvention au fonds de la ruralité – Pacte rural de la MRC de La Haute-Yamaska.

## **13-01-042**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME EXPERTS-CONSEIL CEP INC.**

---

**CONSIDÉRANT** que des travaux supplémentaires ont été nécessaires relativement dans le dossier du 3<sup>e</sup> rang Est ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillers présents, d'autoriser le paiement de 24 263,21 \$ incluant les taxes à la firme Experts-Conseil inc.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72.320.10.721 « Investissement réseau routier ».

*Déclaration du Conseiller Monsieur Claude Lussier :*

*« Conformément à la Loi sur les intérêts pécuniaires et à mon Code d'éthique et de déontologie, je dois divulguer que je pourrais être en conflits d'intérêts sur le point suivant à l'ordre du jour, car cette décision implique l'urbanisation des terrains qui appartiennent à ma conjointe ».*

*Après divulgation verbale, le Conseiller Monsieur Claude Lussier a quitté la salle du conseil.*

## **13-01-043**

### **CPE – MODIFICATION DANS LE CHOIX DES TERRAINS SUR LA RUE INDUSTRIELLE**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par la Conseillère et les Conseillers présents, d'ajourner ce point à l'ordre du jour au 30 janvier 2013.

*Monsieur Claude Lussier réintègre la table des délibérations.*

## **13-01-044**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par la Conseillère et les Conseillers présents, de lever la présente séance à 21 h 15 min.